



- Exercice 2021 / 1^{er} janvier au 31 décembre 2021
- Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
- Date limite de retour imprimé pour prise en compte demande au plus tard le **10/01/2022**

SEJOURS LINGUISTIQUES

Demande de participation financière



INFORMATIONS OUVRANT DROIT :

NIA : _____ SLVie : _____
 Mme M. Mlle Nom : _____ Prénom : _____
Unité : _____
Adresse Principale : _____
CP : _____ Ville : _____
 Domicile : _____ Professionnel : _____ Mobile : _____
Adresse e-mail : _____@_____
Coefficient social (lire sur l'attestation Activ! : _____

ENFANT AYANT-DROIT :

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____

SEJOUR LINGUISTIQUE pendant vacances scolaires

Pays du séjour : _____

Dates du séjour (voyage inclus) : du _____ au _____

Soit _____ jours

Montant du séjour € (joindre également la facture acquittée)

CADRE RESERVE – Décision du Bureau de la CMCAS

Accordé Refusé

Observations :

Signature du Président de la CMCAS :

Les informations recueillies par la CMCAS Tours/Blois font l'objet d'un traitement informatique destiné au Pôle Accueil Conseil pour le suivi des Aides à la Jeunesse. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : CCAS – Le Responsable des Traitements – 8 Rue de Rosny – BP629 – 93104 MONTREUIL CEDEX. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité



- Exercice 2021 / 1^{er} janvier au 31 décembre 2021
- Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
- Date limite de retour imprimé pour prise en compte demande au plus tard le **10/01/2022**

SEJOURS LINGUISTIQUES

Conditions d'attribution de la participation financière

PRINCIPE :

- **Qui ouvre le droit ?**

L'ouvrant-droit pour l'enfant ayant-droit, en classe de primaire jusqu'en terminale inclus.

- **Participation de la CMCAS**

Selon la grille de participation CMCAS basée sur le coefficient social arrondie à l'euro le plus proche et plafonnée au montant de la facture.

| | T1+T2 | T3+T4 | T5+T6 | T7+T8 | T9 |
|---------------------|-------|-------|-------|-------|--------|
| Coefficient Social | INF | 14501 | 19501 | 24501 | 29501 |
| | à | à | à | à | à |
| | 14500 | 19500 | 24500 | 29500 | 999999 |
| Participation CMCAS | 50% | 40% | 30% | 20% | 10% |

- **Plafond jour du prix de journée retenu dans le calcul de la participation : 43,00 €**

DOMAINE D'APPLICATION :

- **Séjours linguistiques** : pendant les vacances scolaires. Il s'agit de séjours destinés à améliorer la pratique d'une langue étrangère. Le séjour linguistique est composé d'un cours de langue, d'un hébergement, et d'un programme d'activités, de loisirs et d'excursions.

- **Le nombre de jours subventionnés ne peut être supérieur à 10 jours - le séjour peut être fractionné.**

DOCUMENTS : A FOURNIR :

L'original de la facture + attestation de participation postérieure au séjour avec les informations suivantes obligatoires :

- Montant acquitté par les parents en chiffres et en toutes lettres,
- Nature, lieu et dates du séjour,
- Nom et prénom du participant,
- Cachet et signature de l'organisme ou de l'école
- Photocopie de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 de la famille (sauf si déjà transmis à la CMCAS)



Les informations recueillies par la CMCAS Tours/Blois font l'objet d'un traitement informatique destiné au Pôle Accueil Conseil pour le suivi des Aides à la Jeunesse. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : CCAS – Le Responsable des Traitements – 8 Rue de Rosny – BP629 – 93104 MONTREUIL CEDEX. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité